

Les gorges du Sioulet

Distance

↔ 7.5
km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +235 m

Balisage

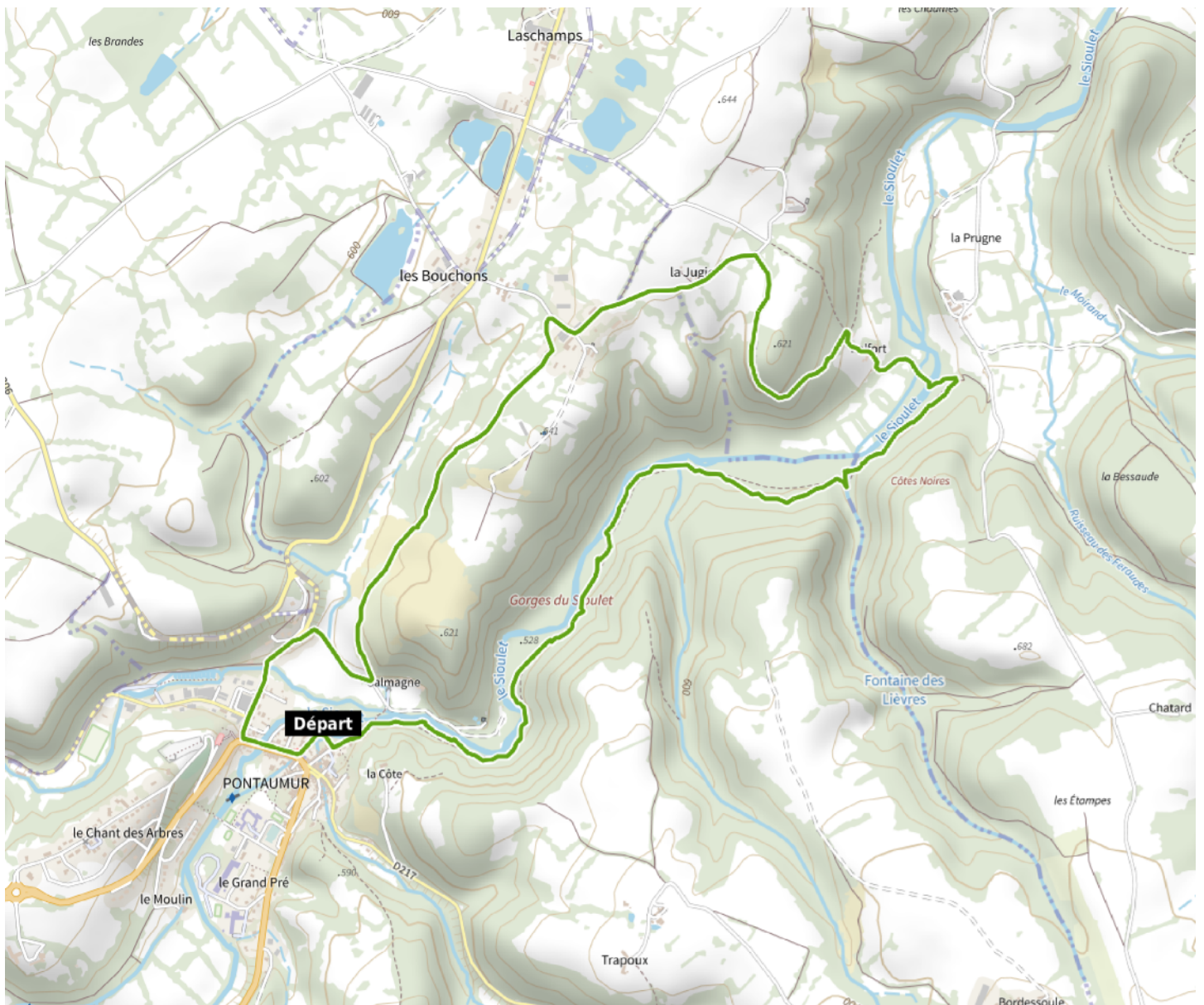
📏 Bleu

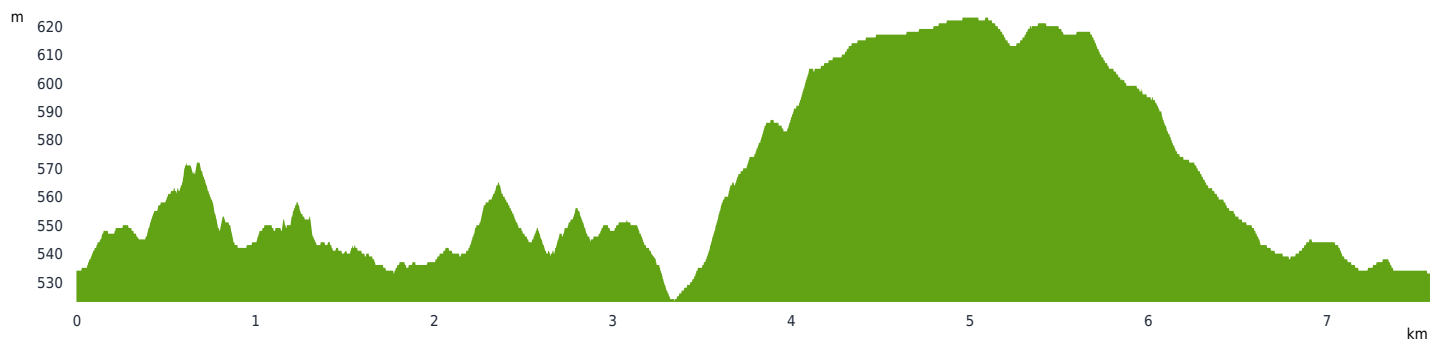


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Pontaurmur

Adresse de départ

Place de la Poste
63380 Pontaurmur

Accès au point de départ

De Pontgibaud, rejoindre Pontaurmur par la D941.
Parking sur la place de la Poste.

Description du parcours

Au départ du bourg de Pontaurmur on découvre le Sioulet, affluent de la Sioule et paradis des pêcheurs de truites. Les gorges sauvages raviront les amoureux des espaces préservés.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, emprunter la venelle Amédée Chapelle ; au bout de 50 m tourner à gauche dans la rue des Ânes qui se transforme rapidement en sentier. Franchir une barrière métallique (chicane) et suivre le Sioulet sur 2,5 km environ. À l'intersection avec un large chemin, descendre à gauche jusqu'à une passerelle sur le Sioulet (pont de Pellefort).

Étape 2 : Traverser le pont, continuer sur le chemin en face qui s'élève en lacets et se transforme en petite route. À la dernière maison du hameau de Pellefort, tourner à gauche et remonter sur le plateau jusqu'à un carrefour en T.

Étape 3 : Emprunter la route à gauche. Au village des Bouchons, à la croix, tourner à droite ; 100 m plus loin tourner à gauche et à la dernière maison du village prendre le chemin à droite. Le suivre sur 1 km environ et redescendre dans la vallée du Sioulet. À la première maison, prendre la petite route à droite pour rejoindre la D987 à l'entrée de Pontaurmur. L'emprunter à gauche ; après le supermarché, tourner à gauche pour traverser le Sioulet et rejoindre le parking de la Poste.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.